



TAMOIL SA
RAFFINERIE DE COLLOMBEY

Echange de terrains

Collombey, le 13 décembre 2007

La raffinerie de Collombey prépare son avenir

Dans le cadre d'un échange de terrains industriels avec la Banque Cantonale du Valais, la raffinerie de Collombey cède une parcelle située sur la Commune d'Aigle, à côté de sa gare de chargement, et devient propriétaire de plusieurs parcelles situées sur la Commune de Collombey-Muraz, dans la zone dite de « La Charbonnière ».

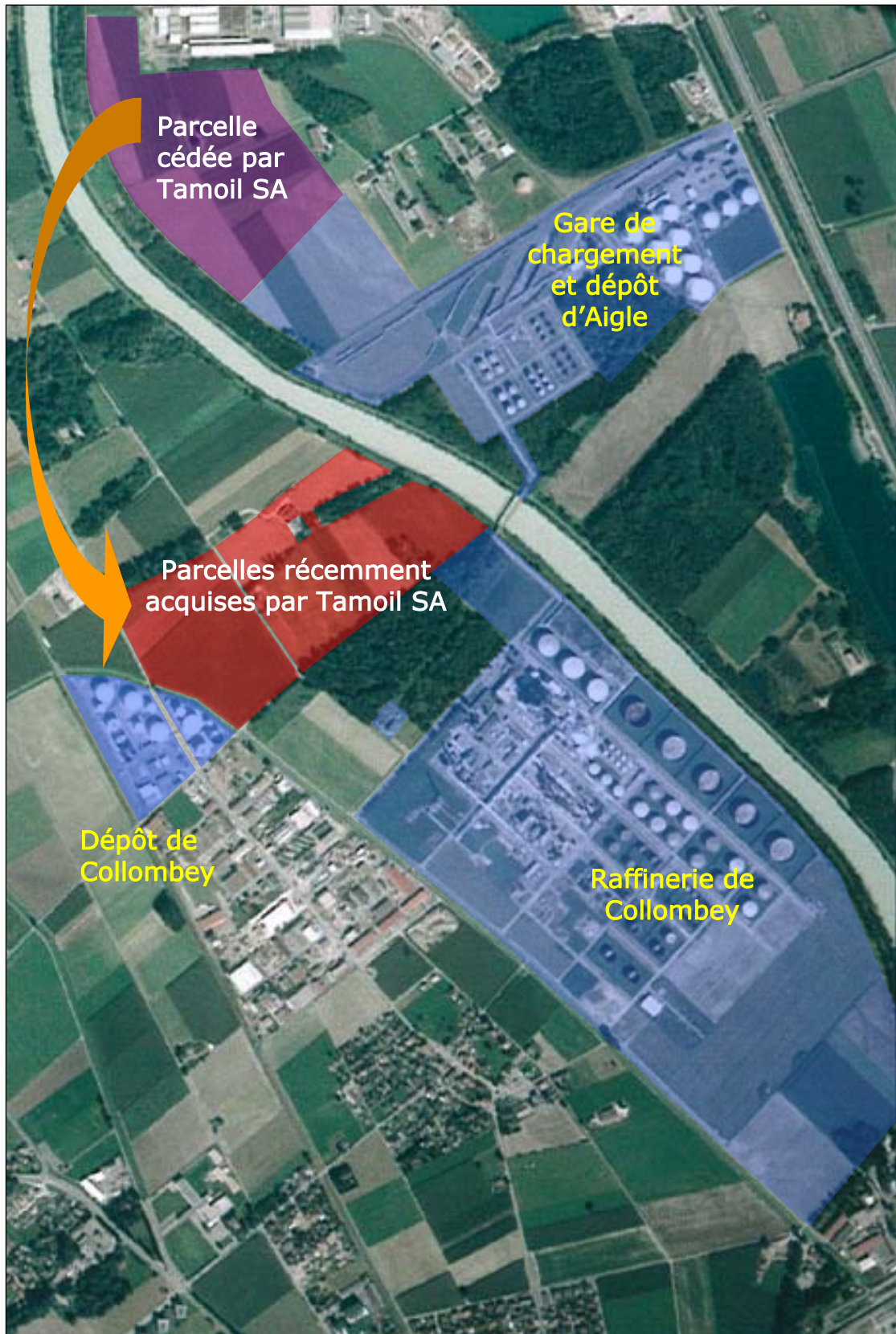
Les parcelles récemment acquises sont contigües au dépôt Tamoil de Collombey et en continuité des terrains actuels de la raffinerie le long du Rhône, ainsi qu'il apparaît sur le montage ci-joint à partir d'une photo aérienne.

Tamoil se donne ainsi les moyens de préserver un éventuel développement de ses installations dans une direction en éloignement par rapport au village de Collombey-le-Grand, dont l'extension au cours des quinze dernières années rend désormais difficile tout projet d'envergure à l'intérieur de l'enceinte actuelle.

Notre vision de l'avenir pour une utilisation optimale des terrains autour de la raffinerie incorpore :

- l'abandon des restrictions projetées par le nouveau règlement des constructions pour la totalité de la zone La Charbonnière,
- l'implantation d'une forêt entre le village de Collombey-le-Grand et le canal du Bras-Neuf afin de réduire le niveau sonore atteignant les habitations proches,
- le reclassement en zone industrielle de la parcelle située entre la Satom et la Raffinerie comme recommandé dans le rapport de la Commission Régionale de Pilotage pour la 3^{ème} correction du Rhône,
- la relocalisation sur cette parcelle des projets Ecovalbois et de la déchetterie communale, une surface suffisante restant réservée pour l'extension potentielle de la Satom.

L'échange de parcelles récemment réalisé et les reclassements de zones proposés ont pour but d'assurer la pérennité du site de Collombey, tout en améliorant la cohabitation avec ses voisins. Ils s'inscrivent dans une logique de développement à plus long terme en harmonie avec les zones d'habitation, les zones agricoles et les projets de développement de la plaine du Rhône dans le Chablais.



Situation des terrains appartenant à la Raffinerie de Collombey incorporant le récent échange de parcelles